



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

théâtre antique d'Orange

Question écrite n° 60207

Texte de la question

M. Thierry Mariani appelle l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur la restauration du théâtre antique d'Orange. Au cours du mois de janvier 2005, deux réunions ont eu lieu à Orange. Le 6 janvier 2005, l'architecte en chef des Monuments historiques, a présenté le projet de couverture du théâtre antique par un nouveau toit. Le 14 janvier, une autre réunion a eu lieu afin d'évoquer avec les cabinets d'architecture chargés du projet les différentes modalités techniques relatives à l'installation de ce toit, eu égard aux contraintes des utilisateurs, à savoir Culture espaces et les Chorégies d'Orange. Lors de cette dernière réunion il est apparu que toutes les conséquences acoustiques de la couverture du théâtre antique n'auraient pas été étudiées. En effet, pendant la période des Chorégies d'Orange (festival d'opéra se déroulant tous les ans fin juillet, début août), les fortes rafales de mistral sont fréquentes. Or, à l'intérieur du théâtre antique d'Orange, ces fortes rafales entraînent des phénomènes particuliers de tourbillons. Selon les responsables des Chorégies, en cas de couverture du théâtre, le mistral, qui continuera à entrer par le côté jardin du théâtre, « s'enroulera » comme à son habitude autour du mur mais ne pourrait plus s'évacuer par le haut. De ce fait, le mistral risquerait alors de tourbillonner à l'intérieur de ce nouvel espace délimité par le toit, et rendrait impossible le déroulement normal des spectacles. Il s'inquiète donc à son tour des conséquences acoustiques de ces travaux. C'est pourquoi il le prie de lui indiquer si des études spécifiques ont été menées. De plus, s'il apparaît qu'aucune étude n'a été menée, il le prie de bien vouloir étudier la possibilité de conditionner le début de ces travaux à la réalisation préalable d'études scientifiques qui permettront de trouver les solutions adéquates.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a bien voulu appeler l'attention du ministre de la culture et de la communication sur la restauration du théâtre antique d'Orange. Une première étude relative à la question de la diffusion du son a été réalisée et ses conclusions sont favorables au projet de couverture, l'altitude n'engendrant pas de fait de réverbération ou d'écho. Par ailleurs, le matériau proposé pour la sous-face de la toiture a été défini dans le souci d'une bonne gestion de l'acoustique. Notamment, le Centre d'études scientifiques et techniques du bâtiment (CSTB) a procédé à une étude aéraulique avec maquette en soufflerie afin de prévenir l'effet d'enroulement du mistral autour du mur d'enceinte. Ces recherches qui font partie du projet architectural et technique (PAT) ont démontré la compatibilité de la toiture avec les questions acoustiques et les effets du mistral. La mairie d'Orange transmettra à la direction régionale des affaires culturelles de Provence-Alpes-Côte d'Azur, pour instruction, ce PAT dès qu'il lui sera remis.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 60207

Rubrique : Patrimoine culturel

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 mars 2005, page 2606

Réponse publiée le : 31 mai 2005, page 5576